



APPEL COMMUN À UNE JOURNÉE DE GRÈVE À LA DGFIP LE 26 JANVIER 2016 :

Les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et **FO** DGFIP appellent l'ensemble des agents des finances publiques à se mettre en grève le mardi 26 janvier et à participer aux différentes actions (rassemblements, manifestations...) organisées ce jour-là.

■ Suite à la suspension de la journée de grève initialement prévue le 18 novembre, ils estiment que les raisons pour les agents de manifester leur mécontentement et de se mettre en grève sont non seulement toujours d'actualité et légitimes, mais qu'elles se sont renforcées depuis. Au cours des dernières semaines, le Directeur général est passé en force sur la remise en cause de certains actes de gestion et il n'a toujours pas fait preuve de transparence sur les restructurations de services et de postes comptables.

■ En outre, il ne fait preuve d'aucune ouverture, il reste sourd à une revalorisation du régime indemnitaire alors que le secrétaire d'Etat au budget a ouvert la porte à une discussion sur la transposition de la prime ministérielle d'intéressement collectif (PIC) en un dispositif équitable à la DGFIP.

■ Par ailleurs, le gouvernement poursuit sa politique de destruction de la DGFIP : les suppressions d'emplois et la réduction du budget de fonctionnement ne connaissent pas de fin, le volume des promotions internes s'effondre, la réforme territoriale touche la DGFIP au-delà de ce qui avait été annoncé comme en attestent les disparitions programmées de la Dircofi Centre et de la Délégation interrégionale Centre et il engage la retenue à la source.

Les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO DGFIP exigent :

Pour les agents des Finances Publiques,

- l'arrêt des suppressions d'emplois et une revalorisation des moyens budgétaires à la DGFIP,
- le comblement des postes vacants,
- un véritable plan de reconnaissance des qualifications,
- le respect des statuts particuliers
- le retrait des mesures régressives en matière d'affectation et de mutations
- une revalorisation du régime indemnitaire, en particulier en y intégrant immédiatement tout le budget de la PIC, et l'abandon du RIFSEEP
- une authentique transparence sur les restructurations et un moratoire sur celles-ci,

Pour l'ensemble des agents de la Fonction

publique,

- le dégel du point d'indice et une revalorisation significative des carrières,
- des moyens et une ambition pour un service public républicain de qualité, efficace et accessible à toute la population.

Le 26 janvier 2016, la journée de grève nationale à la DGFIP est organisée dans le cadre d'une journée d'action intersyndicale fonction publique.

En notre qualité d'agents des finances publiques et de fonctionnaires d'État, nous avons toutes les raisons de manifester notre ras-le-bol et de porter nos revendications par la grève.



Toutes et tous en grève le 26 janvier 2016

RÉFORME TERRITORIALE CT MINISTÉRIEL DU 14 DÉCEMBRE 2015

Neuf directions perdent leur caractère régional et deviennent de fait des directions départementales des finances publiques.

Leurs missions sont regroupées au profit des sept nouvelles DRFiP. Il s'agit des :

- activités relatives à la politique immobilière de l'État ;
- activités relatives à la mission d'expertise économique et financière des investissements publics ;
- activités relatives au contrôle budgétaire régional ;
- activités liées à la gestion financière et comptable des nouvelles régions, collectivités territoriales (paieries régionales).

Pour ce dernier point, la fusion des régions impose l'assignation sur un poste comptable unique, la paierie régionale.

327 agents sont impactés directement par cette réforme, ce qui selon cette direction, ne devrait pas imposer de mobilité géographique. Par contre, un changement de missions nécessitera une formation spécifique

Pour **FO**, cette réforme vient se rajouter aux nombreuses restructurations en cours dans cette direction, dont la lecture attentive du Journal officiel depuis quelques temps donne l'ampleur.

Le maillage territorial est délibérément abandonné au détriment du service public et bien souvent dans une opacité totale vis à vis des agents, de leurs représentants mais aussi des citoyens et de leurs élus locaux.

